



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 novembre 2007  
Français  
Original : anglais

**Soixante-deuxième session**  
Point 128 de l'ordre du jour  
**Projet de budget-programme**  
pour l'exercice biennal 2008-2009

## **Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport est à replacer dans le cadre des décisions que l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité ont prises ou devront prendre au sujet de missions politiques spéciales, notamment des missions de bons offices, de diplomatie préventive et de consolidation de la paix après les conflits, à la demande des gouvernements ou sur recommandation du Secrétaire général.

Par sa résolution 61/250 du 22 décembre 2006, l'Assemblée générale a fait sienne la recommandation que lui a adressée le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au paragraphe 11 de son rapport (A/61/615) pour qu'elle adopte un montant estimatif préliminaire d'environ 4 220 000 dollars pour l'exercice biennal 2008-2009, dont un montant de 604 060 100 dollars pour les missions politiques spéciales portant sur la paix et la sécurité, qui devraient être prorogées ou approuvées au cours de l'exercice biennal 2008-2009.

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008, se rapportant à 26 missions politiques spéciales autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité ainsi que les ressources nécessaires pour assurer la sécurité des installations de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à Bagdad.



Le montant net des crédits à ouvrir au titre de ces missions, y compris les crédits pour assurer la sécurité des installations et locaux de la MANUI s'élève au total à 587 045 200 dollars et sera imputé sur les crédits susmentionnés à ouvrir au titre des missions politiques spéciales prévues au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1-20	3
II. Prévisions de dépenses pour l'ensemble des missions politiques spéciales mandatées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité . . . . .	21-29	8
III. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	30	21

## I. Introduction

1. Le présent rapport a pour objectif d'obtenir des fonds supplémentaires pour 26 missions politiques spéciales pour l'exercice biennal 2008-2009, compte tenu des mesures que l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité prendra ou devra prendre à la demande d'États Membres ou sur la recommandation du Secrétaire général. Les prévisions de dépenses au titre d'une mission politique spéciale, à savoir l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar, mandatée par l'Assemblée générale, sont indiquées dans l'état des incidences sur le budget-programme présenté conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée (voir A/C.5/62/13); elles sont cependant également incluses dans le présent rapport afin de donner un tableau global de l'ensemble des crédits nécessaires pour l'ensemble des missions politiques spéciales. Il convient de noter toutefois qu'aucune dépense pour une mission spéciale dont le mandat n'est pas prorogé ne sera imputée sur les crédits ouverts au titre des missions spéciales.

### Prorogation ou reconduction de mandats

2. Les mandats de la majorité des missions politiques spéciales présentées ici ont été reconduits ou prorogés jusqu'en 2008, et les demandes de prorogation ou de reconduction des autres cinq missions ont été soumises au Conseil de sécurité ou vont l'être sous peu.

3. Sur les 26 missions pour lesquelles des prévisions de dépense sont présentées :

a) Six missions (Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, Conseiller spécial du Secrétaire général sur la prévention du génocide, Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban et United Nations Regional Centre for Preventive Diplomacy for Central Asia) ont un mandat à durée indéterminée;

b) Une mission (Groupe d'experts sur le Libéria) a un mandat qui arrive à expiration le 20 décembre 2007;

c) Dix missions [Groupe de contrôle sur la Somalie, Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire, Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, Groupe d'experts concernant le Soudan, Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité concernant Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), Commission d'enquête internationale indépendante, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), Mission des Nations Unies au Népal et Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)] ont des mandats venant à expiration entre janvier et octobre 2008;

d) Une mission (Envoyé spécial du Secrétaire général au Myanmar) fait actuellement l'objet d'un examen par l'Assemblée générale;

e) Les huit missions restantes (Direction du Comité contre le terrorisme, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en

Guinée-Bissau, Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone, Bureau intégré des Nations Unies au Burundi et la Commission mixte Cameroun-Nigéria) ont des mandats qui expirent à des dates allant jusqu'à la fin de décembre 2007. Il est prévu que le Conseil de sécurité prorogera les mandats de ces missions compte tenu des rapports et demandes qui lui ont déjà été présentés ou qui vont l'être.

4. Il est présumé que toutes les missions indiquées ci-dessus qui n'ont pas encore été prorogées le seront pour une période identique à celle qui a été approuvée pour 2007.

5. Dans ce contexte, il convient de noter qu'au moment où l'on mettait ce rapport sous forme finale, il n'y avait encore aucune certitude quant au statut futur du Bureau des Nations Unies de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus concernant le futur statut du Kosovo. Par conséquent, aucune demande de crédit n'a été présentée pour cette mission en 2008. S'agissant de la Mission des Nations Unies au Népal, en l'absence d'indications claires sur son avenir, les crédits figurant dans le présent rapport sont des ressources dont on a besoin pour mener à bien les opérations de liquidation, qui prendront jusqu'à sept mois. Il est en outre noté que de nouveaux mandats pour 2008 peuvent être confiés à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les régions touchées par les agissements de l'Armée de résistance du Seigneur et à l'Équipe d'appui à la médiation commune pour le Darfour, mais qu'aucun crédit n'a été demandé à cet effet dans le présent rapport. Les prévisions de dépenses qui découleraient éventuellement de ces mandats seront présentées dans un rapport distinct à l'Assemblée générale à une date ultérieure, conformément aux procédures établies.

#### **Missions achevées ou interrompues**

6. Il convient de noter que les mandats de quatre missions (Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général dans la région des Grands Lacs, Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique ainsi que le Bureau du Représentant du Secrétaire général auprès du Conseil international consultatif et de contrôle) se sont achevés en 2007.

#### **Organisation des rapports sur les budgets des missions politiques spéciales**

7. Les propositions budgétaires relatives aux missions politiques spéciales sont présentées ci-après, comme en 2007, par groupes thématiques tandis que celles de missions importantes telles que la MANUA et la MANUI feront l'objet d'additifs distincts :

a) Groupe thématique I : envoyés spéciaux et personnels, conseillers spéciaux et représentants personnels du Secrétaire général et Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (A/62/512/Add.1);

b) Groupe thématique II : équipes de contrôle des sanctions, groupes d'experts (A/62/512/Add.2);

c) Groupe thématique III : bureaux des Nations Unies, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés et commissions (A/62/512/Add.3);

d) MANUA (A/62/512/Add.4);

e) MANUI (A/62/512/Add.5), incluant les prévisions de dépenses pour assurer la sécurité des installations de la Mission à Bagdad.

8. Conformément aux observations et suggestions du Comité consultatif, on a essayé de calquer autant que possible la présentation sur celle des budgets pour les opérations de maintien de la paix. Les efforts nécessaires seront faits pour améliorer et rationaliser les groupements et la présentation des futures propositions budgétaires pour les missions politiques spéciales.

### **Complémentarités et synergies**

9. Les missions politiques spéciales se sont employées à créer des complémentarités et des synergies avec d'autres organismes des Nations Unies dans leurs domaines de responsabilités et continueront de privilégier la coordination sur le terrain avec d'autres départements, fonds et programmes des Nations Unies dans des domaines touchant à la paix et à la sécurité afin de renforcer les capacités de l'Organisation de répondre aux attentes des États Membres.

10. On peut citer comme exemples l'assistance fournie au Groupe d'experts sur le Libéria par la MINUL qui a pris les dispositions nécessaires pour assurer le transport du Groupe par avion dans les régions du pays relevant directement du mandat du Groupe (régions forestières et diamantifères); et vu que la MINUL continuera de mettre à sa disposition des places sur ses vols spéciaux, le Groupe sera en mesure d'établir le rapport détaillé auquel il a habitué le Conseil de sécurité et son Comité sur le Libéria créé par la résolution 1521 (2003) concernant le Libéria. La MINUL fournit au Groupe des locaux pour ses bureaux, des véhicules, assure sa sécurité et lui fournit également un appui pour ses déplacements.

11. Pareillement, les conseillers et les envoyés spéciaux établis à New York font souvent appel aux bureaux du PNUD sur le terrain dans le pays où ils se rendent. L'Envoyé spécial du Secrétaire général au Myanmar, par exemple, a, dans le cadre de ses multiples visites à Yangon, constamment bénéficié de l'appui du PNUD sur les plans de la logistique et de la communication et le Résident coordonnateur est un membre essentiel de la délégation de l'Envoyé spécial lorsqu'elle est en visite dans le pays, et ses compétences et sa connaissance de la région et des réalités se sont avérées très précieuses pour l'Envoyé spécial.

12. Dans plusieurs pays, tels que le Liban, Chypre et le Sahara occidental, les conseillers spéciaux, relevant du Département des affaires politiques, travaillent étroitement avec une opération de maintien de la paix dirigée par le DOMP, ce qui a établi une distinction utile et nécessaire entre ces deux entités séparées et est apprécié aussi bien par le Conseil de sécurité que par les diverses parties concernées.

### **Application des dispositions de la résolution 61/276 de l'Assemblée générale**

13. L'Assemblée générale, au paragraphe 8 de la section 1 de sa résolution 61/276, a prié le Secrétaire général de lui présenter, au titre de la question intitulée « Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 », un rapport sur la possibilité d'appliquer les dispositions pertinentes de cette résolution à d'autres opérations sur le terrain administrées par le Département des opérations de maintien de la paix, notamment les missions politiques spéciales, le cas échéant.

14. En général, toutes les recommandations formulées par des organes délibérants, le cas échéant, sont appliquées aussi bien aux opérations de maintien de la paix qu'aux missions politiques spéciales. Le Département de l'appui aux missions, grâce aux politiques, procédures qu'il élabore et par les conseils ou directives qu'il donne régulièrement aux missions, applique des pratiques uniformes à tous les partenaires sur le terrain, l'objectif final étant de fournir un appui unifié à toutes les missions administrées par le Département. Ces actions ont eu pour résultat un système rationalisé et homogène permettant de traiter de toutes les questions concernant l'appui aux opérations de maintien de la paix et aux missions politiques spéciales.

15. En raison de la part importante des coûts de personnel dans les missions politiques spéciales, l'utilité d'un système rationalisé se voit le mieux dans le domaine des ressources humaines où les initiatives en matière de ressources humaines sont appliquées de façon égale au personnel de toutes les missions administrées par le Département de l'appui aux missions, y compris les missions politiques spéciales. Ainsi, les restrictions de l'Assemblée générale concernant l'affectation en mission du personnel des services généraux et le recours aux engagements au titre des séries 300 et 100 du Règlement du personnel sont également appliquées aussi bien aux opérations de maintien de la paix qu'aux missions politiques spéciales. Qui plus est, des initiatives telles que l'adoption de plans de gestion des ressources humaines seront appliquées aussi bien aux opérations de maintien de la paix qu'aux missions politiques spéciales, tout comme les propositions de réforme en matière de ressources humaines portant sur la rationalisation des dispositions contractuelles, l'harmonisation des conditions d'emploi et la création de 2 500 postes civils permanents dans les opérations de paix.

#### **Élaboration d'une méthode pour les dispositifs d'appui aux missions politiques spéciales**

16. Tel qu'exposé aux paragraphes 155 à 159 du rapport détaillé sur le renforcement de la capacité de l'Organisation dans le domaine des opérations de maintien de la paix (A/61/858), l'intention était de présenter, dans le cadre du présent rapport, une analyse chiffrée du volume de travail suivie d'une proposition concernant le financement de l'appui fourni par le Siège aux missions politiques spéciales. Le présent rapport ne traite, à titre préliminaire, que des principaux aspects d'une méthode envisagée pour les dispositifs du Siège pour l'appui aux missions politiques spéciales. Étant donné que l'Assemblée générale a demandé qu'il y ait parallèlement une analyse complète de l'évolution des activités effectuées au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, le fait d'effectuer les deux analyses parallèlement permettrait d'avoir une approche et une méthode uniformes lorsqu'il s'agira de déterminer les ressources nécessaires pour l'appui fourni aux opérations de maintien de la paix et aux missions spéciales.

17. La méthode envisagée pour les services d'appui aux organes s'occupant des missions politiques spéciales reposerait sur une approche comportant les cinq étapes suivantes :

Étape 1. Recenser les activités principales d'appui direct à des missions politiques spéciales effectuées par le personnel concerné dans des bureaux donnés

au cours d'une année civile (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre), ces activités étant à exprimer sous forme de mois de travail pour chaque classe de poste;

Étape 2. Recenser les autres activités principales (activités politiques, appui administratif fourni aux opérations de maintien de la paix ou au Département) effectuées par le même personnel au cours d'une année civile (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) exprimées en mois de travail pour chaque classe de poste;

Étape 3. Définir, à la lumière de l'expérience, le temps à consacrer aux principales activités à entreprendre pour assurer un appui de haute qualité aux missions politiques spéciales et leur permettre de mieux s'acquitter de leur mandat, le temps étant exprimé en mois de travail pour chaque classe de poste;

Étape 4. Calculer l'écart entre le temps qui doit être consacré à ces activités et le temps qui leur est effectivement consacré en se référant à l'étape 3 et à l'étape 1;

Étape 5. Le nombre de mois de travail obtenu à l'étape 4 indiquerait le nombre de mois d'appui supplémentaires dont chaque bureau concerné aurait besoin. Le coût en serait ensuite établi sur la base du coût moyen<sup>1</sup> pour chaque mois de travail et serait exprimé en pourcentage du budget total de la mission politique spéciale, pour une année et par bureau concerné.

18. Dans le cas où il existe un écart entre le temps effectivement consacré aux activités d'appui et le temps qui doit leur être consacré, et afin que les estimations faites à l'étape 3 soient crédibles, on veillerait à expliquer pourquoi la situation actuelle ne permet pas une gestion optimale des missions politiques spéciales et risque de compromettre l'exécution d'une mission politique spéciale donnée. Par ailleurs, les observations formulées par le Comité consultatif aux paragraphes 14 à 18 de son rapport sur le renforcement des capacités de l'Organisation dans le domaine des opérations de paix (A/61/937) seront examinées de façon approfondie pour veiller à ce qu'on justifie pleinement pourquoi le maintien des effectifs sur le terrain à leur niveau actuel est nécessaire alors que le Siège a augmenté son appui.

19. L'évaluation faite pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2007 en appliquant la méthode décrite plus haut a montré qu'il fallait 51 postes supplémentaires dont 25 pour le Département des affaires politiques et 26 pour le Département de l'appui aux missions, soit 1 %, comparé au niveau maximal des effectifs pour 2007. D'autres départements/bureaux fournissant un appui aux missions politiques spéciales feront également l'objet d'une évaluation approfondie, pour laquelle on appliquera la même méthode.

20. Des efforts seront faits pour effectuer parallèlement à cette analyse un examen d'ensemble du compte d'appui tout en veillant à affiner l'approche ou méthode mentionnée ci-dessus. Entre-temps, les directives et orientations qui viendraient de l'Assemblée générale au sujet de cet examen seraient les bienvenues et seraient prises en compte dans l'analyse finale. Une proposition globale à cet égard sera ultérieurement présentée à l'Assemblée générale.

---

<sup>1</sup> Le coût moyen par mois d'appui serait déduit de la classe moyenne de tous les postes fournissant un appui technique ou un appui administratif aux missions politiques spéciales.

## **II. Prévisions de dépenses pour l'ensemble des missions politiques spéciales mandatées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**

21. Les prévisions de dépenses de l'ensemble des missions politiques spéciales figurant dans le présent rapport représentent un montant net de 587 045 200 dollars (montant brut : 617 207 700 dollars). Dans ce montant figurent les dépenses pour assurer la sécurité des installations de la MANUI à Bagdad, qui s'élèvent à 180 150 000 dollars.

22. Le Secrétariat croit comprendre que le Gouvernement iraquien contribuera à la construction des installations; les détails de cette contribution seront communiqués à l'Assemblée générale dès qu'ils seront disponibles.

23. On trouvera aux tableaux 1 à 3 ci-dessous la récapitulation d'ensemble des besoins à prévoir, par poste de dépense, ainsi que les besoins en personnel.

24. Le tableau 1 donne la liste complète des missions politiques, le montant des crédits ouverts pour chacune d'elle, les prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2006-2007 en 2006, le montant estimatif des soldes inutilisés à la fin de 2007, et les besoins à prévoir pour la prochaine année du budget (2008), ainsi que l'analyse des variations entre les prévisions de dépenses pour 2007 et 2008. Il indique également les mandats des diverses missions, la date d'expiration des mandats et renseigne sur les opérations qui ont été fusionnées avec d'autres missions qui ont pris fin ou dont les mandats se sont achevés durant 2007.

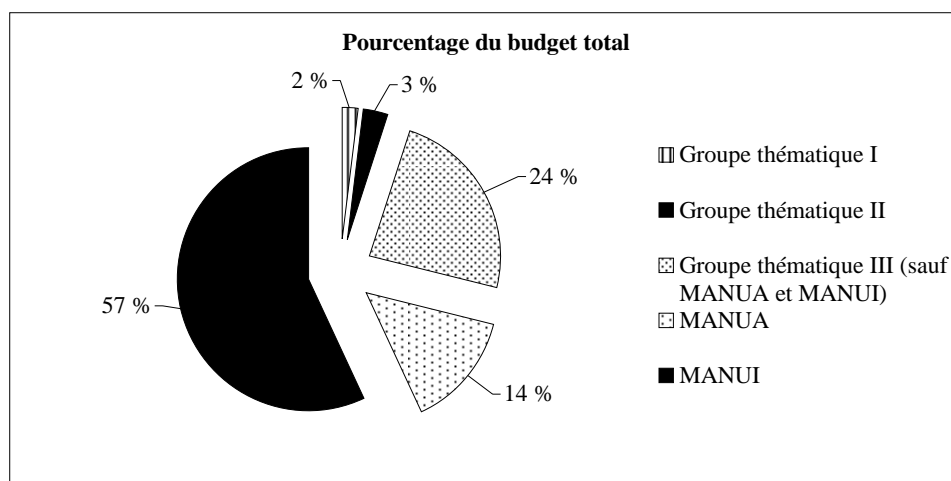
25. Une part importante (95 %) des crédits demandés dans le présent rapport concerne le Groupe thématique III, incluant ceux demandés pour la MANUA et la MANUI. Le Groupe thématique I (envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants personnels du Secrétaire général, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban) et le Groupe thématique II (équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts) représentent 2 et 3 % du total, respectivement. La part la plus importante des crédits demandés concerne la MANUI, y compris le projet de construction (57,4 %); viennent ensuite la MANUA (14 %), le BINUB et la Commission d'enquête internationale indépendante (5,5 % chacune). Les missions plus petites se partagent la portion restante. Le montant des projets de budget des missions politiques varie largement, allant de 298 500 dollars pour les activités du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre à 151,1 millions de dollars pour la MANUI.

26. La récapitulation des ressources nécessaires pour chaque mission par poste de dépense est présentée au tableau 2. Ce sont les besoins en personnel qui représentent la plus grande partie des dépenses (37,1 %).

27. Les besoins en personnel de chaque mission sont présentés au tableau 3 par catégorie et par classe. L'effectif total proposé fait apparaître une augmentation nette de 1 210 postes par rapport à l'effectif total de 2007. Cette augmentation s'explique par le fait qu'on envisage la liquidation de la Mission des Nations Unies au Népal et des missions mentionnées au paragraphe 6 ci-dessus, liquidation qui serait contrebalancée en partie par des augmentations au titre de missions qui se poursuivent telles que la MANUA (69 postes) et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban (52 postes), la MANUI (24 postes) ainsi



que 19 postes découlant de la création envisagée du Conseil international consultatif et de contrôle.



28. La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement des missions politiques spéciales figure à la section III ci-après.

29. Un résumé de l'utilisation des crédits demandés pour les missions politiques spéciales figure à l'annexe.

Tableau 1  
**Coût estimatif des missions politiques spéciales**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts et dépenses, 2006-2007			Ressources nécessaires, 2008			Écart	Textes portant autorisation; date d'expiration du mandat
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renou- velables	Montant total des dépenses pour 2007		
	1	2	3 = (1 - 2)	4	5	6		
<b>I. Groupe thématique I. Envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants personnels du Secrétaire général</b>								
1. Envoyé spécial du Secrétaire général au Myanmar	220,9	218,4	2,5	781,9	19,3	198,4	583,5	Résolution 60/232 de l'Assemblée générale; décembre 2007
2. Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	424,2	52,1	372,1	298,5	–	399,6	(101,1)	Série de résolutions du Conseil de sécurité, dont les résolutions 186 (1964), 367 (1975), 1250 (1999), 1475 (2003) et 1758 (2007); durée indéterminée
3. Conseiller spécial du Secrétaire général sur la prévention du génocide	1 722,6	1 299,5	423,1	1 902,9	49,0	1 082,5	820,4	Résolution 1366 (2001) du Conseil de sécurité; S/2004/567, S/2004/568; durée indéterminée
4. Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental	635,7	623,2	12,5	867,4	–	352,8	514,6	Résolution 1675 (2007) du Conseil de sécurité; S/2005/497, S/2005/498; durée indéterminée
5. Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	1 754,8	1 135,3	619,5	931,0	–	1 091,7	(160,7)	Résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité, PRST/2006/3; durée indéterminée
6. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban	4 284,1	4 830,7	(546,6)	7 159,1	929,2	3 084,2	4 074,9	Résolutions 1701 (2006) et 1773 (2007) du Conseil de sécurité; S/2007/85, S/2007/86; durée indéterminée
<b>Total partiel, I</b>	<b>9 042,3</b>	<b>8 159,2</b>	<b>883,1</b>	<b>11 940,8</b>	<b>997,5</b>	<b>6 209,2</b>	<b>5 731,6</b>	
<b>II. Groupe thématique II. Équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts</b>								
7. Groupe de contrôle sur la Somalie	2 187,4	1 837,8	349,6	1 164,2	–	1 186,1	(21,9)	Résolution 1772 (2007) du Conseil de sécurité; 30 avril 2008
8. Groupe d'experts sur le Libéria	2 606,9	2 267,2	339,7	853,8	–	1 318,7	(464,9)	Résolution 1760 (2007) du Conseil de sécurité; 20 décembre 2007

	<i>Crédits ouverts et dépenses, 2006-2007</i>			<i>Ressources nécessaires, 2008</i>			<i>Écart</i>	<i>Textes portant autorisation; date d'expiration du mandat</i>
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires</i>	<i>Dépenses non renou- velables</i>	<i>Montant total des dépenses pour 2007</i>		
	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3 = (1 - 2)</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>		
9. Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire	2 180,4	1 811,4	369,0	1 173,1	–	1 223,6	(50,5)	Résolution 1782 (2007) du Conseil de sécurité; 31 octobre 2008
10. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2 714,2	2 517,8	196,4	1 480,6	–	1 423,5	57,1	Résolution 1771 (2007) du Conseil de sécurité; 15 février 2008
11. Groupe d'experts sur le Soudan	3 096,1	2 387,6	708,5	1 601,2	–	1 823,6	(222,4)	Résolution 1779 (2007) du Conseil de sécurité; 15 octobre 2008
12. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	7 200,8	6 486,7	714,1	3 600,2	–	3 648,8	(48,6)	Résolution 1735 (2006) du Conseil de sécurité; 21 juin 2008
13. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004)	4 207,0	3 586,0	621,0	2 280,7	–	2 189,1	91,6	Résolution 1673 (2006) du Conseil de sécurité; 27 avril 2008
14. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	14 829,7	14 126,9	702,8	7 505,4	–	7 623,8	(118,4)	Résolution 1535 (2004) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2007
<b>Total partiel, II</b>	<b>39 022,5</b>	<b>35 021,4</b>	<b>4 001,1</b>	<b>19 659,2</b>	<b>–</b>	<b>20 437,2</b>	<b>(778,0)</b>	
<b>III. Groupe thématique III. Bureau des Nations Unies, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés et commissions</b>								
15. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest	7 671,9	6 887,2	784,7	5 373,0	111,9	4 472,0	901,0	S/2004/797, S/2004/858; 31 décembre 2007
16. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine	11 009,2	11 009,2	–	6 409,9	420,4	6 071,9	338,0	S/2006/934; 31 décembre 2007

	Crédits ouverts et dépenses, 2006-2007			Ressources nécessaires, 2008					Textes portant autorisation; date d'expiration du mandat
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renou- velables	Montant total des dépenses pour 2007	Écart		
								3 = (1 - 2)	
1	2	3 = (1 - 2)	4	5	6	7 = (4) - (6)	8		
17. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	6 221,5	5 456,3	765,2	3 639,8	201,0	3 467,7	172,1	S/2006/974, S/2006/975; 31 décembre 2007	
18. Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie	10 626,8	8 733,9	1 892,9	7 841,6	946,1	6 759,9	1 081,7	Résolution 1772 (2007) du Conseil de sécurité; à déterminer	
19. Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone	50 197,5	48 749,8	1 447,7	28 161,7	732,1	27 507,7	654,0	Résolution 1734 (2006) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2007	
20. Commission mixte Cameroun-Nigéria	14 338,4	11 921,2	2 417,2	8 273,2	149,5	9 303,0	(1 029,8)	S/2006/778, S/2006/819 et S/2006/859; décembre 2007	
21. Commission d'enquête internationale indépendante	45 410,1	41 533,7	3 876,4	32 068,6	–	26 205,2	5 863,4	Résolution 1748 (2007) du Conseil de sécurité; 15 juin 2008	
22. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	–	–	–	2 317,5	603,2	–	2 317,5	S/2007/279, S/2007/280; durée indéterminée	
23. Bureau intégré des Nations Unies au Burundi	33 080,4	25 641,4	7 439,0	32 421,1	107,0	33 080,4	(659,3)	Résolution 1719 (2006) du Conseil de sécurité; 31 décembre 2007	
24. Mission des Nations Unies au Népal	88 822,0	74 739,3	14 082,7	16 788,7	–	88 822,0	(72 033,3)	Résolution 1740 (2007) du Conseil de sécurité; 22 janvier 2008	
25. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	123 474,5	123 470,8	3,7	80 923,9	6 301,1	57 899,3	23 024,6	Résolution 1776 (2007) du Conseil de sécurité; 23 mars 2008	
26. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	245 811,1	223 298,3	22 512,8	151 076,2	20 683,3	126 990,5	24 085,7	Résolution 1770 (2007) du Conseil de sécurité; 10 août 2008	
27. Projet de construction du quartier général intégré de la Mission des Nations Unies pour l'Iraq	–	–	–	180 150,0	–	–	180 150,0		
<b>Total partiel, III</b>	<b>636 663,4</b>	<b>581 441,1</b>	<b>55 222,3</b>	<b>555 445,2</b>	<b>30 255,6</b>	<b>390 579,6</b>	<b>169 865,6</b>		

	<i>Crédits ouverts et dépenses, 2006-2007</i>			<i>Ressources nécessaires, 2008</i>				<i>Textes portant autorisation; date d'expiration du mandat</i>
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires</i>	<i>Dépenses non renou- velables</i>	<i>Montant total des dépenses pour 2007</i>	<i>Écart</i>	
	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3 = (1 - 2)</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7 = (4) - (6)</i>	
<b>IV. Autres (crédits supplémentaires pour 2006-2007)</b>								
<b>Missions converties en opérations de maintien de la paix et autres opérations</b>								
28. Bureau des Nations Unies au Timor-Leste	18 582,0	18 582,0	–	–	–	–	–	–
29. Bureau d'appui à la consolidation de la paix	1 571,3	1 571,3	–	–	–	–	–	–
<b>Missions liquidées</b>								
30. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général dans la région des Grands Lacs	4 085,3	4 085,0	0,3	–	–	–	–	–
31. Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan	4 201,1	3 209,9	991,2	–	–	–	–	–
32. Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique	231,3	28,8	202,5	–	–	–	–	–
33. Bureau du Représentant des Nations Unies auprès du Conseil international consultatif et de contrôle	306,5	306,5	–	–	–	–	–	–
34. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus concernant le futur statut du Kosovo	14 088,9	10 714,1	3 374,8	–	–	–	–	–
<b>Total partiel, IV</b>	<b>43 066,4</b>	<b>38 497,6</b>	<b>3 374,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total général</b>	<b>727 794,6</b>	<b>663 119,3</b>	<b>63 481,3</b>	<b>587 045,2</b>	<b>31 253,1</b>	<b>417 226,0</b>	<b>169 819,2</b>	

Tableau 2  
**Coûts estimatifs détaillés**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	1 <sup>er</sup> janvier 2006-31 décembre 2007			Ressources nécessaires pour 2008		Analyse de l'écart 2007-2008	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total des ressources nécessaires	Besoins non renouvelables	Montant brut	Écart
	1	2	3 = (1 - 2)	4	5	6	7 = (4 - 6)
<b>I. Militaires et personnel de police</b>							
Observateurs militaires	10 055,2	8 451,3	1 603,9	5 190,8	–	7 739,9	(2 549,1)
Contingents	30 946,0	22 996,5	7 949,5	15 053,6	–	12 683,9	2 369,7
Police civile	1 508,0	1 313,1	194,9	1 221,8	–	1 153,7	68,1
<b>Total partiel, I</b>	<b>42 509,2</b>	<b>32 760,9</b>	<b>9 748,3</b>	<b>21 466,2</b>	<b>–</b>	<b>21 577,5</b>	<b>(111,3)</b>
<b>II. Personnel civil</b>							
Personnel recruté sur le plan international	280 082,3	260 956,4	19 125,9	175 312,4	1,5	160 668,5	14 643,9
Personnel recruté sur le plan national	52 637,7	51 529,2	1 108,5	36 728,3	–	27 938,2	8 790,1
Volontaires des Nations Unies	11 305,0	9 624,6	1 680,4	5 537,5	–	8 715,6	(3 178,1)
<b>Total partiel, II</b>	<b>344 025,0</b>	<b>322 110,2</b>	<b>21 914,8</b>	<b>217 578,2</b>	<b>1,5</b>	<b>197 322,3</b>	<b>20 255,9</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>							
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	896,0	653,9	242,1	79,2	–	524,2	(445,0)
Consultants et experts	25 525,5	21 847,3	3 678,2	13 565,2	–	13 935,3	(370,1)
Voyages officiels	23 086,3	25 240,0	(2 153,7)	15 019,0	5,3	12 915,1	2 103,9
Installations et infrastructures	68 150,1	71 249,7	(3 099,6)	33 079,1	1 741,4	44 559,4	(11 480,3)
Transports terrestres	35 286,6	36 923,8	(1 637,2)	31 075,0	20 617,1	24 661,3	6 413,7
Transports aériens	65 225,5	45 233,6	19 991,9	39 192,7	741,9	46 753,9	(7 561,2)
Transports maritimes	1 069,9	1 138,2	(68,3)	919,1	219,8	581,5	337,6
Transmissions	38 137,6	32 079,0	6 058,6	15 149,8	4 014,6	26 180,5	(11 030,7)
Informatique	20 489,0	18 905,8	1 583,2	8 998,6	3 674,7	13 838,1	(4 839,5)

	1 <sup>er</sup> janvier 2006-31 décembre 2007			Ressources nécessaires pour 2008		Analyse de l'écart 2007-2008	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total des ressources nécessaires	Besoins non renouvelables	Montant brut	Écart
	1	2	3 = (1 - 2)	4	5	6	7 = (4 - 6)
Services médicaux	3 495,5	2 777,9	717,6	1 869,5	77,2	2 617,3	(747,8)
Matériel spécial	20,5	17,3	3,2	95,0	93,2	20,5	74,5
Fournitures, services et matériel divers	16 811,5	13 683,8	3 127,7	8 808,6	66,4	11 739,1	(2 930,5)
<b>Total partiel, III</b>	<b>298 194,0</b>	<b>269 750,3</b>	<b>28 443,7</b>	<b>167 850,8</b>	<b>31 251,6</b>	<b>198 326,2</b>	<b>(30 475,4)</b>
<b>IV. Autres programmes</b>							
Projet de construction du quartier général intégré de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	-	-	-	180 150,0	-	-	-
<b>Total partiel, IV</b>	-	-	-	180 150,0	-	-	-
<b>Total (montants nets)</b>	<b>684 728,2</b>	<b>624 621,4</b>	<b>60 106,8</b>	<b>587 045,2</b>	<b>31 253,1</b>	<b>417 226,0</b>	<b>(10 330,8)</b>

Tableau 3  
Effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>					
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ de sécurité</i>	<i>1<sup>re</sup> classe</i>	<i>Autres classes</i>	<b>Total, personnel international</b>	<i>Adminis- trateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volon- taires des Nations Unies</i>	<b>Total général</b>
<b>I. Groupe thématique I. Envoyés spéciaux ou personnels, conseillers spéciaux et représentants personnels du Secrétaire général</b>																	
<b>1. Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	1	-	2
Effectif proposé (2008)	1	-	-	-	-	1	-	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
<b>2. Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	-	-	-	-	1	-	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
Effectif proposé (2008)	1	-	-	-	-	1	-	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
<b>3. Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	1	-	-	-	2	-	-	3	-	-	1	4	-	-	-	4
Effectif proposé (2008)	1	1	-	-	1	2	1	-	6	-	-	2	8	-	-	-	8
<b>4. Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé (2008)	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
<b>5. Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	2
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	2	-	-	-	1
<b>6. Bureau du Coordonnateur spécial de l'Organisation des Nations Unies</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	-	-	-	2	1	3	-	7	5	-	1	13	-	15	-	28
Effectif proposé (2008)	1	1	-	1	3	2	3	2	13	8	-	2	23	2	55	-	80
<b>Total partiel, I</b>																	
<b>Effectif approuvé (2007)</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>40</b>
<b>Effectif proposé (2008)</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>8</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>40</b>	<b>2</b>	<b>55</b>	<b>-</b>	<b>97</b>



	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national				Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ de sécurité	1 <sup>re</sup> classe	Autres classes	Total, personnel international	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
<b>II. Groupe thématique II. Équipes de surveillance des sanctions et groupes d'experts</b>																	
<b>7. Groupe de contrôle sur la Somalie</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	2
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	2
<b>8. Groupe d'experts sur le Libéria</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
<b>9. Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
<b>10. Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
<b>11. Groupe d'experts sur le Soudan</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	2	-	1	-	3
<b>12. Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004) du Conseil de sécurité concernant Al-Qaida, les personnes et entités qui leur sont associées</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	-	-	1	-	4	-	5	-	-	5	10	-	-	-	10
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	1	-	4	-	5	-	-	5	10	-	-	-	10
<b>13. Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	1	3	-	-	-	3
<b>14. Direction exécutive du Comité contre le terrorisme</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	1	1	2	9	11	3	-	27	-	1	7	35	-	-	-	35

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>					
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<b>Total partiel</b>	<i>Service mobile/ de sécurité</i>	<i>1<sup>re</sup> classe</i>	<i>Autres classes</i>	<b>Total, personnel international</b>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<b>Total général</b>
Effectif proposé (2008)	–	1	1	2	9	11	3	1	<b>28</b>	–	1	7	<b>36</b>	–	–	–	<b>36</b>
<b>Total partiel, II</b>																	
Effectif approuvé (2007)	–	1	1	2	10	12	12	–	<b>38</b>	–	1	14	<b>53</b>	–	4	–	<b>57</b>
Effectif proposé (2008)	–	1	1	2	10	12	12	1	<b>39</b>	–	1	14	<b>54</b>	–	4	–	<b>58</b>
<b>III. Groupe thématique III. Bureaux des Nations Unies, bureaux d'appui à la consolidation de la paix, bureaux intégrés et commissions</b>																	
<b>15. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	–	–	1	2	3	2	–	<b>9</b>	2	–	1	<b>12</b>	2	12	–	<b>26</b>
Effectif proposé (2008)	1	–	–	1	2	3	2	–	<b>9</b>	3	–	1	<b>13</b>	2	12	1	<b>28</b>
<b>16. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine</b>																	
Effectif approuvé (2007)	–	1	–	–	1	4	3	4	<b>13</b>	6	–	9	<b>28</b>	–	55	4	<b>87</b>
Effectif proposé (2008)	–	1	–	–	2	3	3	4	<b>13</b>	7	–	9	<b>29</b>	–	56	4	<b>89</b>
<b>17. Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau</b>																	
Effectif approuvé (2007)	–	–	1	–	1	4	3	–	<b>9</b>	1	–	4	<b>14</b>	2	13	1	<b>30</b>
Effectif proposé (2008)	–	–	1	–	1	4	3	–	<b>9</b>	2	–	4	<b>15</b>	1	13	–	<b>29</b>
<b>18. Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie</b>																	
Effectif approuvé (2007)	–	1	–	1	3	5	4	–	<b>14</b>	5	–	4	<b>23</b>	7	8	–	<b>38</b>
Effectif proposé (2008)	1	–	–	1	3	5	4	–	<b>14</b>	6	–	4	<b>24</b>	7	8	–	<b>39</b>
<b>19. Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone</b>																	
Effectif approuvé (2007)	–	1	–	2	7	12	20	1	<b>43</b>	43	–	–	<b>86</b>	17	182	24	<b>309</b>
Effectif proposé (2008)	–	1	–	2	7	12	20	1	<b>43</b>	42	–	–	<b>85</b>	17	182	25	<b>309</b>
<b>20. Commission mixte Cameroun-Nigéria</b>																	
Effectif approuvé (2007)	2	–	1	–	4	7	2	–	<b>16</b>	–	–	1	<b>17</b>	–	6	–	<b>23</b>
Effectif proposé (2008)	2	–	1	–	4	6	2	–	<b>15</b>	–	–	1	<b>16</b>	–	6	–	<b>22</b>
<b>21. Commission d'enquête internationale indépendante</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	–	1	3	12	33	41	5	<b>96</b>	85	–	7	<b>188</b>	4	47	–	<b>239</b>
Effectif proposé (2008)	1	–	1	3	12	33	42	5	<b>97</b>	92	–	7	<b>196</b>	4	53	–	<b>253</b>

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Personnel recruté sur le plan national				
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ de sécurité	1 <sup>re</sup> classe	Autres classes	Total, personnel international	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total général
<b>22. Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectif proposé (2008)	-	1	-	-	1	2	1	-	5	2	-	-	7	-	12	-	19
<b>23. Bureau intégré des Nations Unies au Burundi</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	1	1	4	7	26	30	4	73	68	-	-	141	18	217	51	427
Effectif proposé (2008)	-	1	1	4	7	27	31	4	75	68	-	-	143	18	218	51	430
<b>24. Mission des Nations Unies au Népal</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	1	-	7	16	41	102	12	180	91	-	-	271	49	340	258	918
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>25. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	2	1	7	23	61	60	19	174	92	-	17	283	171	1 030	33	1 517
Effectif proposé (2008)	1	2	1	7	24	68	72	21	196	97	-	17	310	173	1 060	43	1 586
<b>26. Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	2	2	8	19	70	81	28	211	249	1	2	463	82	469	-	1 014
Effectif proposé (2008)	1	2	2	9	20	71	80	24	209	234	1	2	446	97	495	-	1 038
<b>Total partiel, III</b>																	
Effectif approuvé (2007)	7	9	7	33	95	266	348	73	838	642	1	45	1 526	352	2 379	371	4 628
Effectif proposé (2008)	7	8	7	27	83	234	260	59	685	553	1	49	1 284	319	2 115	124	3 842
<b>IV. Autres (effectifs supplémentaires pour l'exercice 2006-2007)</b>																	
<b>Missions converties en opérations de maintien de la paix et autres opérations</b>																	
<b>27. Bureau des Nations Unies au Timor-Leste</b>																	
Effectif approuvé (2006)	-	1	1	2	5	9	19	3	40	50	-	10	100	21	212	37	370
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>28. Bureau d'appui à la consolidation de la paix</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	1	1	1	1	-	-	-	4	-	1	2	7	-	-	-	7
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national					Total général
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ de sécurité	1 <sup>re</sup> classe	Autres classes	Total, personnel international	Administrateurs recrutés sur le plan national	Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	
<b>Missions liquidées</b>																	
<b>29. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	1	-	-	1	5	1	-	8	-	-	1	9	-	8	-	17
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>30. Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	-	1	-	1	4	1	2	9	1	-	1	11	-	21	-	32
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>31. Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>32. Bureau du représentant des Nations Unies auprès du Conseil international consultatif et de contrôle</b>																	
Effectif approuvé (2007)	-	1	-	-	-	1	-	-	2	-	-	-	2	-	-	-	2
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>33. Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus concernant le futur statut du Kosovo</b>																	
Effectif approuvé (2007)	1	1	-	4	3	4	5	-	18	19	-	16	53	-	-	-	53
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total partiel, IV</b>																	
Effectif approuvé (2007)	2	5	3	7	11	23	26	5	82	70	1	30	183	21	241	37	482
Effectif proposé (2008)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total général</b>																	
Effectif approuvé (2007)	13	16	11	42	118	306	389	78	973	717	3	93	1 786	373	2 640	408	5 207
Effectif proposé (2008)	12	11	8	30	97	253	276	62	749	561	2	66	1 378	321	2 174	124	3 997

### **III. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre**

30. Il est demandé à l'Assemblée générale :

a) D'approuver les budgets des missions politiques spéciales énumérées au tableau 1 jusqu'à décembre 2008, pour un montant total net de 406 895 200 dollars;

b) D'approuver la construction à Bagdad de locaux sûrs et sécurisés pour la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, comme indiqué dans la partie II du document A/62/512/Add. 5;

c) D'approuver des ressources d'un montant de 180 150 000 dollars pour que la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq dispose à Bagdad d'installations sûres et sécurisées;

d) D'ouvrir un crédit d'un montant net de 587 045 200 dollars au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009.

## Annexe

## Récapitulatif des crédits ouverts au titre des missions politiques spéciales, 2008-2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

Crédits ouverts au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme pour l'exercice 2008-2009	604 060,1
Montants qu'il est demandé à l'Assemblée générale d'approuver pour la période allant du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008 :	
Groupe I	11 940,8
Groupe II	19 659,2
Groupe III	143 295,1
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	80 923,9
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	151 076,2
Construction de locaux pour la mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	180 150,0
<b>Montant total imputé</b>	<b>587 045,2</b>
<b>Solde des crédits ouverts au titre des missions politiques spéciales</b>	<b>17 014,9</b>

